

AFFAIRE N° 15 - Acquisition d'un terrain de 615 m², sis 37 rue Bertin, appartenant aux héritiers GONTHIER, en vue de la réalisation du projet d'extension du jardin de l'Etat inscrit au Plan d'Urbanisme Directeur.

- 5 juin 1978

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers collègues,

Le Plan d'Urbanisme Directeur de 1970 prévoyait l'extension du Jardin de l'Etat au triangle délimité par les rues Poivre, Bertin et Malartic.

En vue de la réalisation de ce projet, qui sera repris au Plan d'Occupation des Sols, la commune a déjà fait l'acquisition de plusieurs parcelles (ex-CHATEAU, PANON, GRONDIN, DE LAUNAY), et projette d'acheter un terrain de 615 m² situé 37 rue Bertin, appartenant aux héritiers de Madame GONTHIER Irénée née HOARAU Elvire.

Ce terrain bâti de deux constructions vétustes en bois sous tôle, nous est proposé au prix de 147 600 Francs compatible avec l'estimation des Services Fiscaux.

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à effectuer le paiement de ce terrain au prix de 147 600 Francs, ainsi que des honoraires du notaire chargé de la rédaction de l'acte de vente correspondant.

La dépense sera inscrite au chapitre 908 article 210 du Budget communal. Elle sera financée à 80 % par emprunt à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, le solde soit 20% faisant l'objet d'une subvention du Fonds d'Aménagement et d'Urbanisme au titre de l'extension du Jardin de l'Etat.

LE MAIRE- Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE